



Résolution générale
du 3^{ème} congrès de l'UNSA-Administratifs
Brest, le 18 avril 2017.

L'UNSA-Développement Durable est à ce jour, la deuxième force syndicale de la DGAC et la première force syndicale parmi les signataires du protocole. Représentant les personnels administratifs de catégories B et C, l'UNSA-Administratifs n'a de cesse de vouloir replacer l'humain au cœur de toute décision.

Les conditions de travail :

Le protocole d'accord entre la DGAC et le gouvernement (2016-2019) a notamment mis un terme à la suppression planifiée des postes des personnels administratifs et leur remplacement limité lors des départs en retraite.

L'application du protocole a été ressentie comme une bouffée d'oxygène par les personnels administratifs. Cependant les problèmes liés aux réorganisations des services, au remplacement difficile des personnels mutés ou prenant leur retraite, à la redistribution des tâches de ces agents non remplacés sont toujours d'actualité...

La reconnaissance du travail des agents :

L'UNSA-Administratifs défend avec conviction les métiers exercés par les adjoints et les assistants d'administration. Ces métiers restent trop souvent méconnus alors même qu'ils sont essentiels, de plus en plus professionnels, tant dans les domaines administratifs que techniques et qu'ils participent pleinement aux missions de sûreté de la DGAC.

Le contrôle aérien, aboutissement de l'engagement de tous les personnels de la DGAC, a besoin pour mener à bien sa mission, d'un personnel administratif performant et en nombre suffisant. Ainsi, la DGAC fonctionne telle une ruche dans laquelle toutes les abeilles concourent à l'ensemble de l'œuvre, par l'exercice de fonctions différentes et complémentaires.

L'UNSA-Administratifs avait demandé à notre administration de déroger à l'application stricte de la baisse des pourcentages d'avancement de grade au sein de chacun des deux corps.

Le protocole DGAC a acté nos demandes :

- en favorisant la mutation sur site, dans la mesure du possible, des adjoints retenus à l'examen professionnel d'assistant,
- en créant une prime spécifique pour les adjoints et assistants détenteurs de la licence de surveillance,
- en facilitant l'accès des assistants d'administration détenteurs d'une licence au corps des TSEEAC, par la voie de la sélection professionnelle.

Les chantiers à venir :

L'UNSA-Administratifs a été le seul syndicat à réclamer, lors des négociations protocolaires, et à obtenir qu'un groupe de travail se réunisse prochainement afin de modifier la pesée des postes. En effet, **il convient de mieux répartir le complément fonctionnel entre les agents de catégories B et C**, tout en veillant à ce que personne ne soit lésé et qu'un maximum d'agents puisse accéder au niveau immédiatement supérieur du complément fonctionnel. **Pour rappel, ce complément fonctionnel évoluera au minimum de 29 % pour tous les agents.**

Notre syndicat a revendiqué et obtenu des améliorations statutaires et des débouchés de carrière pour les personnels administratifs. Nous continuons de réclamer **la création d'emplois fonctionnels** pour les adjoints et assistants d'administration, en complément de l'augmentation des taux de promus/promouvables, (pro-pro).

L'UNSA-Administratifs réclame une mise en place plus aboutie du télétravail passant par une meilleure application des textes en vigueur et ce, quels que soient les corps, métiers et services des agents concernés à la DGAC et à Météo France.

L'UNSA-Administratifs reste également attentive à ce que se développent les réflexions et actions liées aux Risques Psycho-Sociaux (RPS) et aux Troubles Musculo Squelettiques (TMS).

Enfin, notre syndicat n'abandonne pas cette idée essentielle qui consiste à rechercher toutes mesures concrètes permettant aux personnels administratifs, très durement touchés ces dernières années, de percevoir, enfin, des signaux en leur faveur !

Résolution adoptée à l'unanimité